

La mission principale du stagiaire sera de définir et d'organiser des campagnes d'analyses sur des micropolluants du réseau d'eau potable et d'analyser, interpréter les résultats pour proposer des actions chiffrées pour améliorer la qualité de l'eau.

D'autres missions annexes seront confiées au stagiaire en fonction du temps disponible et de la durée du stage.

CONTEXTE :

Le Syndicat Intercommunal d'Eau Potable Valloire Galaure est composé de 21 communes, soit environ 26 500 habitants (territoire en vert).

Le syndicat assure le service public de l'eau ayant pour missions : la production (5 sites de pompage), la protection des points de prélèvement, le traitement, le transport, le stockage (20 réservoirs) et la distribution de l'eau.

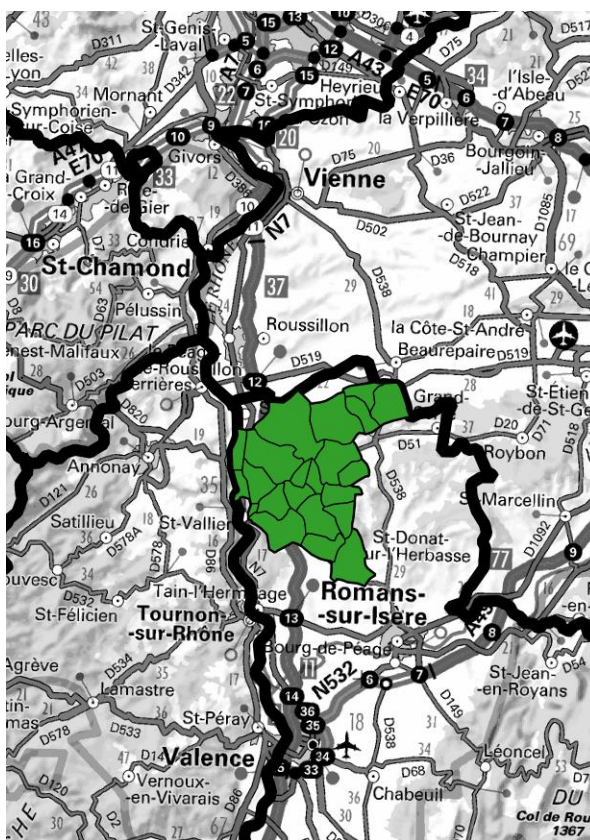
Le syndicat a confié la gestion du service d'eau par délégation à Véolia Eau qui assure le lien avec les abonnés, garantit la continuité de service et le respect des normes de qualité de l'eau distribuée.

Le syndicat décide des investissements, fixe le prix de l'eau et s'assure de la bonne application du contrat de délégation.

Le Syndicat s'est engagé dans une démarche de reconquête de la qualité de l'eau potable à travers :

- **la mise en place d'actions dans les aires d'alimentation des 2 captages prioritaires (Albon et Manthes) pour réduire les concentrations en nitrates et produits phytosanitaires,**
- **L'amélioration des connaissances des pollutions en produits phytosanitaires sur les 3 autres captages,**
- **L'amélioration des connaissances concernant les micropolluants relargués par les réseaux d'eau potable.**

La mission principale du stagiaire s'inscrit dans ce dernier objectif. Les missions secondaires sont principalement en lien avec le 1^{er}.



MISSIONS :

Mission principale (75%) : Mise en place d'une campagne d'analyses de micropolluants, interprétation des résultats et proposition d'un programme d'actions

- Identifier sur le terrain à partir d'une cartographie des canalisations à risques les habitations où seront réalisés les prélèvements,
- Remplir une fiche « point de prélèvement »,
- Organiser les campagnes d'analyses avec le prestataire ou réaliser les prélèvements d'eau,
- Synthétiser et interpréter les résultats dans un rapport,
- Mettre en place une priorisation du renouvellement des canalisations sur la base des résultats obtenus (linéaire, coût, répartition annuelle).

Missions secondaires (25%) :

- Comparer les listes des produits phytosanitaires employés par les agriculteurs et recherchées dans les analyses réalisées par l'ARS et l'agence de l'eau sur les captages prioritaires d'Albon et Manthes/Lapeyrouse,
- Identifier à l'aide d'outils statistiques les corrélations entre niveau de nappe, pluviométrie et qualité de l'eau des captages prioritaires afin de mettre en place un indicateur permettant de suivre l'efficacité des actions,
- Etablir un protocole pour optimiser le fonctionnement des pompes superficielles et profondes de Manthes afin d'améliorer la qualité de l'eau de la nappe alluvionnaire,
- Identifier et mettre en place en lien avec le délégataire un protocole visant à améliorer le goût de l'eau (méthode du break-point),
- Identifier les espaces publics dés herbés chimiquement lors des tournées de terrain,
- Cartographier les passages caméras réalisés dans les aires d'alimentation de captages prioritaires et localiser les réseaux défectueux.

PROFIL RECHERCHE :

Etudiant niveau BAC + 3/4 en chimie / hydrogéologie / gestion des eaux / Environnement

Compétences :

- Maîtrise des outils cartographiques et tableurs (QGIS, EXCEL),
- L'utilisation de logiciels de statistique serait un plus pour les missions secondaires,
- Autonomie, adaptabilité, bon relationnel, capacité d'organisation,
- Permis obligatoire, déplacement à prévoir dans le territoire du Syndicat (un véhicule sera mis à disposition du stagiaire)

Durée & période : 4 à 6 mois adaptables... idéalement à partir de fin avril.

Lieu de travail : Syndicat d'Eau Potable Valloire Galaure à ANNEYRON (26)

Conditions de stage : indemnités de stage (dispositions légales) ; 35h/semaine à moduler sur 4 ou 5 jours.

CONTACTS :

Candidatures à adresser avant le 18 avril à :

M. le Président
Syndicat Eau Potable Valloire Galaure
28 rue Maurice Faure
26140 ANNEYRON

Pour plus d'informations :

Aurélien POMAREL
Animateur captages prioritaires
04 75 31 51 45

Ou par mail à animsiepvg@gmail.com